

COMMUNIQUÉ No.3

Solide consensus au terme de la consultation publique du 11 avril

LES CITOYENS DE SUTTON EXIGENT DES RÉPONSES DE LEURS ÉLUS

Sutton, le 21 avril 2015 - « La population de Sutton a participé en très grand nombre à la réunion organisée par le Conseil municipal. Le 11 avril dernier de nombreuses questions pertinentes sur les motifs des changements ont été posées et des solutions novatrices pour développer intelligemment la ville autrement qu'en dégradant ses flancs montagneux furent suggérées. Des citoyens ont également proposé des solutions concrètes pour éviter que la situation ne s'envenime. La population a le droit d'entendre les réponses des élus en dehors d'une réunion régulière du Conseil; nous réclamons donc qu'une rencontre consacrée exclusivement à réagir aux préoccupations qui ont été formulées soit organisée. Le processus de consultation publique dans lequel nous sommes maintenant engagés comporte une exigence de rétroaction auprès de la population. » Ainsi s'exprime Dominique Parent, porte-parole des citoyens, tout en soulignant que l'un des plus importants constats auquel en sont arrivés les participants lors de la consultation est que le Conseil propose d'importantes modifications aux règlements de zonage sans avoir réalisé d'études, en se basant uniquement sur des opinions et sur les intérêts particuliers de personnes non identifiées, et ce, au détriment des intérêts de la collectivité.

Selon Dominique Parent, le Maire doit répondre de façon transparente aux questions et réagir aux propositions de la population, notamment celles-ci :

- Compte tenu du nombre de participants à la consultation publique et du nombre de signataires de la pétition, monsieur le Maire a-t-il l'intention de retirer les projets de règlement de lotissement et de zonage et sinon, pourquoi?
- Quelle est sa position sur la proposition de compromis qui recommande de distinguer les dispositions faisant consensus de celles qui sont controversées ? *(Selon cette proposition, les dispositions faisant consensus pourraient être adoptées rapidement alors que celles qui sont controversées feraient l'objet d'une étude indépendante afin d'en mesurer les impacts financiers et environnementaux. Elles feraient ensuite l'objet d'un processus d'information et de consultation publique durant la prochaine année.)*
- Pourquoi ne pas mettre à profit les compétences du comité consultatif d'urbanisme dont le rôle est précisément de faire rapport au Conseil de ses observations et recommandations en vue du développement et de l'utilisation rationnelle du territoire de la municipalité ? Ses membres ne sont-ils pas les mieux placés pour orienter le Conseil vers un développement réfléchi, mesuré et intelligent de Sutton ? Pourquoi ce comité n'a-t-il pas été consulté alors que douze individus anonymes l'ont été ?

- Le Maire est-il conscient que les élus n'assument pas leur rôle de fiduciaires des intérêts de ceux et celles qu'ils représentent en fondant leurs décisions non sur des données et des faits avérés, mais plutôt sur des opinions et interprétations au bénéfice des intérêts particuliers de quelques individus ?
- Le Maire est-il conscient que l'opacité du processus suivi jusqu'à maintenant et que son empressement initial à défendre le conseiller Winston Breese en situation de conflit d'intérêt non-déclaré, entachent sérieusement sa crédibilité et minent sa capacité à gérer la municipalité dans l'intérêt de la collectivité ?
- Le Maire est-il conscient que l'inflexibilité du Conseil dans ce dossier ne pourrait entraîner qu'un durcissement des positions et des impacts négatifs néfastes pour l'avenir de Sutton ?

Au terme de discussions qui se sont déroulées de façon fort civilisée, les participants à l'assemblée publique sont en droit d'exiger des réponses précises et transparentes à leurs questions. Selon Dominique Parent, « les gens souhaitent tous le développement économique de Sutton, mais ce doit être un développement réfléchi, mesuré et intelligent, encadré par une réglementation d'urbanisme tout aussi prévisible, mesurable et équitable, et non pas un développement à vue de nez dirigé en sourdine par une poignée de spéculateurs qui tirent les ficelles à l'arrière-scène ».

« Le score à la mi-temps est de 590 (pétitionnaires) à 12 , pourquoi le Maire et les conseillers ne tirent-ils pas les conclusions qui s'imposent ? Quelle est l'urgence de faire passer ces règlements de zonage et de lotissement à toute vitesse ? Ne devraient-ils pas plutôt se donner comme mission de gouverner pour le bénéfice de tous et de travailler à produire un véritable plan stratégique qui mise sur les atouts de Sutton ? » de renchérir madame Parent.

- 30 -

Pour information : Dominique Parent 450.538.6441 ou 514.738.5106
domi.parent@icloud.com